

ECHO DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 JUIN 2015

Passage de la communauté d'agglomération en communauté urbaine

La commune s'oppose à l'extension des compétences de la communauté d'agglomération pour aboutir à la transformation en communauté urbaine.

Participation financières accordées aux familles pour l'année scolaire 2015 – 2016

Chaque année, le Conseil Municipal fixe les participations financières accordées aux familles Castelneuviennes pour diverses activités et fournitures scolaires :

- cantines scolaires : 1,20 € par repas, - fournitures scolaires : 16,50 € par enfant,
- participation francas SIPG : selon barème dans un minimum de 5 €,
- participation périscolaire : 50 % du montant à charge, (hors déduction fiscale - de 6 ans)
- aide aux sorties scolaires : 30 % du montant à charge par an et par enfant

Motion des élus de la Loire contre le projet de loi NOTRe

L'union des communes rurales de la Loire a adopté une motion sur la sauvegarde des libertés locales en dénonçant « la fragilisation de la commune, qu'elle qu'en soit la taille » ainsi que le « projet de loi NOTRe qui veut réduire la liberté d'action des élus locaux ».

Validation du règlement intérieur, du guide de l'utilisateur et de la charte des bénévoles des médiathèques du Pays du Gier

La commune approuve les documents du Comité Syndical du Syndicat Intercommunal du Pays du Gier, qui formalisent les règles communes de fonctionnement du Réseau : Règlement Intérieur ; Guide de l'utilisateur ; Charte des bénévoles et son annexe.

Plan de formation du CDG42

Il est nécessaire de construire et de proposer aux agents de la collectivité un plan de formation qui doit répondre simultanément au développement des agents et à celui de la collectivité. Suite à l'élaboration de plans de formation inter-collectivités pour les années 2009-2011 et 2012-2014, le CNFPT et le Centre de Gestion de la Loire ont décidé de renouveler leur partenariat pour élaborer un nouveau plan de formation 2015, 2016 et 2017 qui donne une priorité à la territorialisation des actions.

Dénomination d'un chemin pour le lotissement des Giraudières

Un permis de lotir a été déposé. Ce projet consiste en la construction de 10 habitations sur une parcelle située dans le secteur des Giraudières. Une voirie sera créée pour permettre de desservir ces propriétés. Cette voirie se nommera « impasse des Noyers ».

Instruction des dossiers d'application du droit des sols par le SIEL

Le SIEL dispose d'un service instructeur qui intervient sur le volet « électricité » des autorisations d'urbanisme. La commune, compétente pour la délivrance des autorisations d'urbanisme, peut donc s'appuyer sur les conseils du SIEL en matière de contentieux d'urbanisme en choisissant l'option 2.

Adhésion au logiciel de GEOPORTAIL du SIEL

Les collectivités ligériennes portent un projet de SIG (Système d'Information Géographique) départemental, accessible par une plateforme Web. Ce système appelé GéoLoire42® est géré par le SIEL, qui accompagne depuis longtemps les communes pour l'informatisation et/ou l'exploitation du cadastre, avec des applications dédiées. Il y a plusieurs options, dont une consacrée à l'application du droit des sols, option 5.

Décision Budgétaire Modificative sur le budget de la commune

Il est nécessaire de procéder à une rectification sur le budget de la commune :

COMPTES				OBJET	Montant
R	F	77	775	Produits des cessions d'immobilisations	-1 000.00
R	F	77	7788	Produits exceptionnels divers	1 000.00

Subvention exceptionnelle à l'association « Team Cheyenne »

Par lettre du 4 juin 2015, l'association Team Cheyenne sollicite une subvention pour l'organisation de leur 9^{ème} montée historique. Attribution de 200 €.